



Compte rendu du Conseil d'administration du 26 mars 2012

Présents :

<i>Luc Jansen,</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Christian Dhanis,</i>	<i>Union Chrétienne des Pensionnés</i>
<i>Christiane Ophals,</i>	<i>Union Chrétienne des Pensionnés</i>
<i>Josette Neunez,</i>	<i>Les Aînés du MOC</i>
<i>Arlette Crapez Nisot,</i>	<i>Aînés solidarité Europe</i>
<i>Jacques Maesschalck,</i>	<i>Aînés solidarité Europe</i>
<i>Marie-Louise Dauvin,</i>	<i>Fédération Indépendante des Seniors</i>
<i>Hubert Preiser,</i>	<i>Fédération Indépendante des Seniors</i>
<i>Mireille Seret,</i>	<i>Confédération des Seniors Socialistes</i>
<i>Guy Sanpo,</i>	<i>Confédération des Seniors Socialistes</i>
<i>François Verhulst,</i>	<i>Courants d'âges</i>
<i>Anne Marie Barthasart,</i>	<i>Commission des Aînés d'Ecolo</i>
<i>Dominique Blondeel,</i>	<i>Infor Homes Wallonie</i>
<i>Florence Lebailly,</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Anne-Marie Balthasart,</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Sylvain Etchegaray,</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Concetta Amella,</i>	<i>Secrétaire CA CAS</i>
<i>Jacques Mabilie,</i>	<i>Chargé de communication CAS</i>

Excusés :

<i>Yvon Poncin,</i>	<i>AFUTAB</i>
<i>Corine Rosier,</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Myriam Tahon,</i>	<i>Ligue des Familles</i>
<i>Patrick Feltesse,</i>	<i>Les Aînés du MOC</i>
<i>Anne Jaumotte,</i>	<i>Aînés ECOLO</i>

Ouverture de la séance 14h

1. Approbation du PV de la réunion du 27 février 2012

Complément d'information

Point 2. : Evolution des différents projets en cours » AGE : Dans le cadre des projets AGE une opportunité s'est présentée qui nous permettait d'adhérer à d'autres événements dans le but de bénéficier de subventions plus importantes. Malheureusement, les conditions étaient difficiles à respecter, dont le traitement de l'information en anglais. Le projet a finalement été abandonné. Mais, nous pourrions être partenaire associé au projet sans les obligations de participation en traduction et ce avec un organisme français ayant des disponibilités et ressources plus importantes que la CAS. Age et la CE pourraient nous accepter en tant que partenaire associé et dès lors, nous pourrions bénéficier de leurs travaux et participer

à l'opération sans avoir d'obligation (prévus : + /- 8 conférences sur une période de 2 ans).

Notre candidature est posée en tant que partenaire associé à cet organisme, la réponse est attendue en principe vers juin 2012.

Le PV est approuvé moyennant les indications complémentaires ci-dessus.

2. Commissions permanentes (CFR statuts) désignation des responsables

La Commission des seniors de la fédération Wallonie/Bruxelles se met en place et dans ce cadre des commissions thématiques devront se développer, il faudra désigner un responsable et un adjoint afin de répondre aux demandes.

Des commissions ont déjà été retenues. Elles devront être permanentes et traitées par ordre de priorité :

- Pension et revenu ;
- Mobilité et sécurité ;
- Citoyenneté/dignité (respect de la personne âgée, maltraitance, volontariat ...) ;
- Affaires sociales, santé et lieu de vie (lié au transfert des compétences : ce qu'il faut comme moyen : pour les maisons de repos, en matière de santé mentale, ...)
- Technologie (TIC) et information ;
- 2012 l'année européenne du vieillissement actif et des solidarités entre les générations (à insérer dans les thèmes déjà définis) ne pas négliger ce point il pourrait être un moyen de faire connaître la CAS ;
- Il faudrait ajouter une commission « actualité » afin de réagir en fonction des événements et peut-être mettre en suspens les autres, ce point est nécessaire.

Le bureau composé du président, du vice-président, la secrétaire, le trésorier, le chargé de communication et les responsables des commissions est l'organe chargé de l'actualité.

Pour être pratique il faudrait commencer par ouvrir 2 ou 3 commissions, et s'inspirer des travaux déjà fait dans les associations membres de la CAS.

Les commissions prioritaires reprises et les responsables sont :

- Affaires sociales, santé et lieu de vie (Christiane, Anne-Marie) ;
- Citoyenneté et dignité (Dominique et Florence) ;
- Pension et revenu (Arlette et Luc).
- TIC (Jacques)

3. Modification du ROI

Article 1 : Mandats :

Le Président et le Vice-président sont élus pour une durée de 4 ans. Leur mandat n'est pas renouvelable directement dans la fonction occupée. Un principe d'alternance entre associations membres a été rendu effectif dès la création de la CAS en 2004 et est d'application à chaque échéance de 4 ans (2008 – 2012 – 2016 – 2020, etc.) L'année de ces échéances un appel sera lancé aux candidatures lors du CA de septembre, le vote interviendra au CA d'octobre et confirmé à l'AG de novembre. Les modifications devront être déposées dans les 30 jours de l'AG au

greffe du tribunal de commerce compétant pour être publiées au moniteur (proposition de modification en souligné).

La modification est acceptée par les membres présents.

4. Evolution des différents dossiers en cours

- **Commission Seniors de la FWB (dossier d'agrément, rapport d'activités, compte 2011 et budget 2012)**

Commission des Seniors de la FWB

Le décret du 26 mai a fait l'objet d'un arrêté d'exécution suivi d'un appel à candidature. Le 2 février 2012 le Gouvernement de la Communauté fédération Wallonie/Bruxelles, a porté exécution au décret et a été publié le 9 mars au moniteur et dans la foulée le lancement de l'appel à candidature.

Le décret signale que le dossier doit être introduit dans un délai de 60 jours donc avant le 9 mai 2012. Vu l'urgence la demande d'agrément a déjà été rédigée par Jacques ainsi qu'une proposition de budget. Elle doit être finalisé pour introduction officielle.

La mise à jour de la liste des membres de la CAS est en cours.

AFUTAB : Yvon Poncin, sera peut-être remplacé.

La Ligue des Familles : Jacques s'informe.

Budget (Jacques)

Recettes :

Subside RW (à recevoir)	:	20.000 euros
Cocof	:	3.000 euros
Communauté française	:	20.000 euros
Cotisation membres	:	700 euros
Total	:	43.700 euros

Dépenses :

Déplacements et représentation	:	4.000 euros
Gestion et développement du site CAS	:	1.000 euros
Frais colloques et conférences (3 à 3000 €):	:	9.000 euros
Frais de reproduction, impression	:	5.000 euros
Frais de secrétariat	:	15.000 euros
Frais de communications et télécoms	:	3.000 euros
Participation conférences et affiliations	:	3.000 euros
Recherche scientifique, ...	:	3.700 euros
Total	:	43.7000 euros

Une comptabilité par niveau de subvention sera établie entre nous afin que les justificatifs correspondent aux subsides alloués et permettent une identification claire car nous devons justifier chacun des subsides reçus. Et ce afin d'éviter toutes confusions lors de la clôture des subsides.

- **Circulaire Furlan (CCCA)**

La Circulaire modifiée par la CAS a été transmise à l'administration afin d'être examinée du point de vue juridique, cette circulaire est maintenant traitée au Cabinet Furlan en tenant compte de l'ensemble des remarques. Elle sera

présentée de manière officielle en juin 2012 à l'ensemble des CCCA par l'administration qui se charge d'organiser cet événement.

○ **Réunions provinciales (CCCA)**

Elles ont eu lieu dans toutes les provinces (arrondissements) et prochainement à Verviers et Philippeville.

Jacques se charge de réaliser une base de données reprenant l'ensemble des membres des CCCA de Wallonie. Les listes publiques peuvent être transmises.

Il est prévu que les Provinces en concertation avec nous, mettent à disposition une formation pour les membres des CCCA, ainsi que des formateurs qui seront à disposition suivant un programme que nous aurons établi. C'est à ce niveau que le rôle des Provinces pourra se définir.

5. Site Internet : situation par Jacques

Le site suit son cours. L'information y est intégrée autant que possible et de manière la plus rapide possible.

6. Ouverture le 7 mars de l'année européenne du Vieillissement actif 2012

Événement qui a eu lieu au Résidence Palace où la participation était limitée autant du point de vue académique que par la tenue des stands.

Il y a eu 2 interventions francophones et 2 néerlandophones. Le déroulement de la journée était un peu superficielle. Aucun écho dans la presse. Points positifs : les contacts et la visibilité de la CAS.

7. Fête de l'Europe du 12 MAI 2012 à Bruxelles

Dans le cadre de la Commission européenne et suite à la journée du 7 mars 2012, la cellule communication de la commission européenne organise cet événement. Entre 15 et 30 milles personnes sont attendues. Lieu : Rond point Schuman.

Le dossier introduit par Jacques a été accepté, il n'y a aucune participation financière. Il y a une possibilité de s'associer avec la maison de repos de Cul-des-Sarts.

8. Rapport : plate forme du volontariat par Josette

Un colloque a eu lieu le 3 octobre 2011.

- 170 personnes étaient présentes et 140 milles visiteurs à l'expo, elle se trouve pour le moment à la Marlagne et est donc toujours visitable.
- L'évaluation révèle que la participation au colloque est décevante et qu'il y a eu disproportion entre l'énergie déployée pour la préparation et la présence effective, toutefois le colloque a donné de la visibilité à la plateforme.
- Les actes du colloque sont disponibles sur le site www.levolontariat.be. Le site de la CAS reprend également les références de ce site.
- L'évaluation de la loi sur le volontariat et son champ d'application est en cours. Ce n'est pas facile, il y a un risque de tout cadencasser dès le départ et de multiplier les réunions. Comme dans d'autres domaines les réglementations sont

différentes en Flandre et en Wallonie ce qui ne facilite pas les choses. Il est cependant urgent de cadrer certaines activités (centre sportifs, centres culturels, ...) et de déterminer jusqu'où on peut être considéré comme volontaire. A suivre donc.

- Un guide pratique sur le volontariat sortira en juin.

Le dossier sera transféré à Jacques pour qu'il puisse le compléter.

9. Dossier « Pensions »

Le Ministre des pensions a prévu de lancer un chantier qui reprend 10 dossiers sur les mesures à prendre sur les pensions. Dès qu'on disposera d'un aperçu plus détaillé et après examen nous devrons réagir.

10. Divers

- Conseil francophone wallon souhaite avoir la CAS comme interlocuteur pour toutes les matières qui concernent les seniors.
- C'est au cours de l'enquête CCCA de la ville de Bruxelles que le service seniors a demandé à faire partie de la CAS. Arlette fera suivre le courrier à Jacques pour analyse et ou réponse.
- La FPR demande à la CAS de faire partie du CA. Jacques va recevoir les infos pour analyse et ou réponse.
- L'ASEV sera invitée à la prochaine réunion (qui les invite ??). Prévoir en début de CA
- Prochaine AG mettre à jour les administrateurs de la CAS. Tenir compte que certains ne veulent faire partie que de l'AG.

Toutes salles de réunion ont été réservées et confirmées
aux Mutualités socialistes
Place St Jean 1 – à 1000 Bruxelles

Le 16 avril 2012 – CA

Le 21 mai 2012 – CA

Le 25 juin 2012 - CA

Luc Jansen, Président